

# CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

**Mardi 23 janvier 2018 à 18h30**

Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement - Salle des Commissions – 4, place du Louvre 75001 - Paris

---

## Elus présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Nicolas MARTIN LALANDE, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, de l'Espace public, des Espaces verts, de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements
- Josy POSINE, Conseiller délégué pour la Mémoire et le Monde Combattant, l'Espace public et la Propreté

## Ordre du jour

1. Point sur les investissements
  - Investissements en cours (8 tapis glissade, 8 structures bébé et 2 chaises adulte pour la crèche de l'Arbre Sec)
  - Projet d'achat de boules de pétanque et d'un caddy
  - Point sur le budget participatif 2018
2. Futurs aménagements
  - Aménagement à venir de la piste cyclable de la rue de Rivoli
  - Aménagement à venir des abords de la Samaritaine
3. Animation du quartier
  - Bilan de la visite du chantier de la Samaritaine du 10 novembre 2017
  - Calendrier et préparation des activités 2018
    - ✓ Visite de groupe de la Comédie française du samedi 3 février
    - ✓ Tournoi de pétanque samedi 15 septembre
    - ✓ Vide-grenier samedi 2 juin et samedi 6 octobre
4. Questions diverses

Catherine MATHON ouvre la séance à 18h35 et présente un nouveau membre.

1. Point sur le budget participatif 2018

Quatorze projets ont été proposés dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, compte tenu des critères d'éligibilité plus restrictifs (pas de projets ambitieux de voirie ou de végétalisation). L'étape de recevabilité des propositions se poursuit.

2. Futurs aménagements

### AMENAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE DE LA RUE DE RIVOLI

La ville est décisionnaire du projet et la Mairie du 1er arrondissement n'est consultée que pour avis. Jean-François LEGARET, Maire du 1er arrondissement a émis un avis :

- défavorable sur le tronçon étroit compris entre le boulevard de Sébastopol et la rue du Louvre (embouteillages et dégradation de la qualité de l'air), avec pour seul point positif la création d'un passage supplémentaire pour piéton en face du restaurant la Coopérative
- et favorable sur le tronçon situé entre la rue du Louvre et la place de la Concorde, eu égard au maintien des 2 voies de circulation générale.

### AMENAGEMENTS AUX ABORDS DE LA SAMARITAINE

Seront prochainement réalisées la piétonisation de la rue de la Monnaie, la création d'une seule voie de circulation Nord-Sud rue du Pont Neuf et l'intervention du concessionnaire ERDF dans la rue de l'Arbre Sec. Afin de garantir la tranquillité des riverains de la rue de l'Arbre Sec, il a été envisagé de faire obtenir par la Samaritaine un label Certibruit. Cependant, un point d'insatisfaction demeure. Il s'agit de l'inversion du sens de circulation de la place de l'Ecole (Sud-Nord), avec pour seul objectif de faciliter le shopping attendu des touristes et leur stationnement prévisible dans la rue des Prêtres Saint-Germain L'Auxerrois.

### AMENAGEMENTS AUTRES

#### Les toilettes de la station de métro Pont Neuf

Les plaques de verre du plafond ne sont plus aux normes et les toilettes ne sont pas fonctionnelles en l'état. La réalisation de travaux en vue d'une ouverture future au public n'est plus envisagée.

#### Le Théâtre du Châtelet

Les commerçants locataires du Théâtre (bistrotiers, restaurateurs et Hôtelières) connaissent de grosses difficultés. La ville propriétaire des lieux refuse d'envisager toute mesure destinée à compenser légalement le préjudice financier subi (échafaudage recouvert de panneau publicitaire, tunnel sombre inutilisé et nuisances diverses). Par ailleurs, la proposition de 2 artistes soucieux d'habiller la base-vie, afin de réduire la pollution visuelle demeure sans suite depuis 1 an.

#### Les riverains du quai du Louvre

En raison des nuisances sonores et olfactives du fait des pots d'échappement de véhicules en circulation, il est souhaitable d'obtenir de la ville et du groupe LVMH un cofinancement, en vue de réaliser un aménagement végétal susceptible d'embellir l'espace devant servir de desserte pour la dépose des clients du futur hôtel de luxe Cheval Blanc, ainsi que la construction d'un muret sur 100 voire 150 mètre linéaires en amont.

#### Les bancs de pierre autour de la statue du roi Henri IV et la table d'orientation

Les derniers échanges avec la section territoriale de la voirie ont révélé que l'autorisation de l'Architecte des bâtiments de France n'est pas acquise et que la ville n'est pas convaincue de la recevabilité juridique de la participation du CDQ à l'installation de nouveaux bancs. Un courriel de rappel sera prochainement adressé.

Par ailleurs, la ville se montre réticente à la pose d'une table d'orientation, notamment en raison de son coût. Néanmoins, l'usage du téléphone se généralisant, il est possible à partir d'une borne dotée de prise USB de s'y connecter pour s'informer.

### 3. Animation du quartier pour l'année en cours

#### VISITE DE GROUPE DE LA COMEDIE FRANÇAISE DU SAMEDI 3 FEVRIER

La visite fut satisfaisante. Un bilan complet sera présenté lors de la prochaine réunion.

#### TOURNOI DE PETANQUE DU SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Monsieur GRAND MAIRE accepte d'encadrer le prochain tournoi amical de pétanque qui réunira 20 à 30 équipes. Dans ce sens, il a été décidé de l'achat de boissons et de victuailles en vue de l'apéritif qui accompagnera la manifestation, de boules de pétanque, d'un diable et de 2 mini-cantines pour le portage du matériel. Toutes ces dépenses ont été validées par un vote unanime.

#### VIDE-GRENIER DU SAMEDI 2 JUIN ET DU SAMEDI 6 OCTOBRE

Les futurs participants seront avisés des nouvelles dispositions en vigueur et déclareront dorénavant sur l'honneur leur qualité de particulier. Au cours de cette manifestation, la vente d'articles neufs y sera formellement interdite et des contrôles pourront y être effectués par les agents de la DPSP. Le budget des dépenses envisagées est voté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h05.